



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023



# MOT DE L'ÉQUIPE

L'année 2022-2023 a été marquée par la reprise tant attendue des activités en personne après l'assouplissement des mesures sanitaires contre la COVID-19. En plus des retrouvailles dans le cadre de nos rencontres saisonnières, les travailleuses ont également eu le privilège d'aller à la rencontre des membres dans le cadre d'une série de forums régionaux et de la tournée des CALACS.

L'équipe de la permanence et ses nouvelles recrues sont également fières d'avoir pu réinvestir leurs efforts dans le rayonnement du Regroupement à l'externe, que ce soit via la refonte de son site web, une présence médiatique accrue ou la collaboration plus étroite avec de précieux partenaires tels que le collectif La voix des jeunes compte et le Groupe des 13. Sur le plan de la recherche, soulignons également l'aboutissement de deux grands projets partenariaux sur l'accès à la justice des femmes victimes de violences sexospécifiques et sur la nécessité intersectionnelle au sein de notre organisation.

Cette année a aussi été le théâtre de nombre de départs et de remises en question, confirmant que le Regroupement est mûr pour se pencher sur l'avenir de sa déclaration de principes – un vaste chantier qui est maintenant ouvert. Nous saluons l'ouverture et la bienveillance de nos membres et collaboratrices pendant que le Regroupement retrouve un équilibre.

## REMERCIEMENTS

Avant tout, nous adressons un merci bien spécial aux membres qui ont fait vivre le Regroupement par leur implication continue dans ses divers comités et instances au cours de la dernière année.

Nous souhaitons remercier le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec pour son soutien à la mission même du Regroupement, ainsi que les bailleurs de fonds qui nous permettent de réaliser des projets ponctuels: le Secrétariat à la condition féminine du Québec, Femmes et Égalité des genres Canada, Emploi et Développement social Canada et le ministère de la Justice du Canada.

Nous remercions aussi très chaleureusement les donateur·trice·s privé·e·s, les particulier·ère·s et les associations qui ont montré leur appui à notre mission par leurs dons.

Nous avons finalement une pensée pour les consultantes et partenaires qui ont contribué à façonner cette année 2022-2023 avec nous: Jennifer Teasdale-Raymond (La Forge), Hélène Jolin et Marianne Simard-Veillet (P.A.I.R.), Marie-Pier Garneau (Convergence), de même que les chercheuses Geneviève Pagé, Margaux Ruellan, Mélusine Dumerchat et Marie-Alexe Chartrand-Péloquin (UQAM).

# À PROPOS DU RQCALACS

## HISTORIQUE EN BREF

Organismes communautaires autonomes et féministes, les CALACS cumulent plus de 40 ans d'expertise en intervention, en prévention et en défense de droits, avec une analyse sociale des agressions à caractère sexuel.

Dès les années 1970, devant l'attitude discriminatoire des systèmes policier et judiciaire, l'absence d'accueil et de soins adéquats dans les hôpitaux et la rareté des ressources d'aide, des féministes ont mis sur pied des ressources pour venir en aide aux femmes agressées sexuellement.

Le premier CALACS a ouvert ses portes en 1975, rapidement suivi de plusieurs autres centres.

En 1979, le Regroupement québécois des CALACS voit le jour afin d'assurer l'échange d'expertises entre les intervenantes et de collaborer au déploiement de politiques gouvernementales pour prévenir les agressions à caractère sexuel et épauler les victimes et survivantes.

Au fil de son histoire, les réflexions collectives en vue de construire un mouvement pluriel contre les violences sexuelles ont orienté le RQCALACS vers une approche féministe intersectionnelle.

De nos jours, le Québec compte près de 40 ressources de type CALACS, dont la plupart sont membres du RQCALACS.

## MISSION

Le RQCALACS est un organisme d'action communautaire autonome qui regroupe et appuie des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel dans leurs trois volets d'action:

- 1 l'aide directe et l'accompagnement des femmes et adolescentes ayant vécu de la violence sexuelle et de leur entourage;
- 2 la prévention et la sensibilisation;
- 3 et la mobilisation, la lutte et la défense collective des droits.

Le RQCALACS se consacre à permettre des échanges et une réflexion continue parmi ses centres membres, favorisant la concertation en lien avec un objectif commun de mettre fin aux violences sexuelles. Ensemble, ils travaillent au développement de services d'intervention féministe intersectionnelle à travers le Québec, afin de tenir compte des différents besoins et réalités de toutes.

Le RQCALACS a également pour objectif d'éduquer la population et les organismes publics au problème de la violence sexuelle, de même que d'initier, de soutenir et de diffuser des recherches dans le domaine.



## VALEURS

### ÉGALITÉ

Le RQCALACS reconnaît le partage des pouvoirs, de l'information et de l'accès aux ressources par la mise en place de structures inclusives et de mesures adaptées. Il vise également l'inclusion des groupes de femmes de la diversité et des femmes autochtones dans ses luttes. Par « femmes de la diversité », nous entendons les femmes qui vivent des réalités particulières liées à l'intersection des discriminations dont elles font l'objet (femmes vivant avec des limitations physiques ou intellectuelles, immigrantes, réfugiées, racisées ou issues de la diversité sexuelle).

### RESPECT

Le RQCALACS reconnaît et accepte la différence et l'autonomie de chaque instance, de chaque centre membre et de chaque femme dans sa diversité. Cette différence peut s'exprimer tant dans les communications, le rythme et les prises de position que dans les façons de faire.

### SOLIDARITÉ

Le RQCALACS préconise un engagement mutuel des instances et des membres animées d'un esprit de coopération dans la recherche du bien commun, de l'égalité et de la justice sociale.

## STRUCTURE

En vertu de la structure démocratique et participative adoptée en 2021, chaque centre membre désigne une représentante pour être le principal point de contact avec le Regroupement et être déléguée à ses assemblées générales.

Réunies en assemblée votante, les représentantes des centres membres ainsi que les membres travailleuses ont comme rôle d'élire les administratrices de l'ID.ée, de former les comités de travail et d'émettre des recommandations sur les grandes orientations du RQCALACS.

L'ID.ée, qui est responsable du fonctionnement courant du RQCALACS, compte neuf sièges: sept d'entre eux sont réservés à des centres membres et les deux autres, à des membres travailleuses.

## COMPOSITION DES INSTANCES ET COMITÉS DU RQCALACS 2022-2023

### LISTE DES MEMBRES DE L'ID.ÉE

- Guilaine Lévesque (Lumière Boréale - CALACS de Baie-Comeau)
- Éloïse Lahaie (CALACS L'Étoile du Nord)
- Claire-Élaine Cyr (CALACS L'espoir des Îles)
- Christine Audet (CALACS du Saguenay)
- Jocelyne Desjardins (CALACS La Passerelle)
- Émilie Pelletier (CALACS de l'Est du Bas-Saint-Laurent)
- Caroline Dépault (équipe de la permanence du RQCALACS)
- Roxanne Ocampo Picard (équipe de la permanence du RQCALACS)



### **COMITÉ DE SUIVI EMPREINTE**

Le Comité de suivi Empreinte est un espace pour favoriser la concertation et les réflexions autour de notre programme de prévention des agressions à caractère sexuel destiné aux jeunes de niveau secondaire, à leurs parents et au personnel scolaire.

Dans la dernière année, le Comité de suivi Empreinte était composé de cinq intervenantes issues des centres membres suivants: CALACS L'Élan, CALACS de Châteauguay, La Pointe du jour – CALACS de Sept-Îles, CALACS L'Étoile du Nord et CALACS de Charlevoix. Ce comité, soutenu par l'agente au volet prévention du RQCALACS, s'est rencontré de manière mensuelle et a pu accompagner les membres à travers de grandes réflexions concernant l'avenir du programme Empreinte.

### **COMITÉ VIE ASSOCIATIVE**

Le Comité vie associative a préparé le thème annuel de la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes, en plus de voir à l'organisation du Congrès des membres qui se déroulera à Rivière-du-Loup. Le comité a conservé la même composition que l'année précédente, avec un peu de renforts, via le CALACS des Rivières Haute-Yamaska – Brome-Missisquoi, le CALACS L'espoir des Îles et le CALACS de Trois-Rivières. Le comité a principalement été soutenu par la responsable du Congrès.

### **COMITÉ ANALYSE DES ENJEUX**

Le Comité analyse des enjeux développe les prises de position et les argumentaires en lien avec les dossiers politiques qui occupent le Regroupement et ses membres. Le Comité était composé cette année de cinq membres issus du CALACS du KRTB, du CALACS de l'Est du Bas-Saint-Laurent, du CALACS La Passerelle, du CALACS de Charlevoix et du CALACS Agression Estrie. Elles ont été soutenues par l'agente à l'analyse des enjeux et incidences politiques du RQCALACS.

### **COMITÉ VIGIE**

Les membres du Comité vigie étaient issues du CALACS de l'Est du Bas-Saint-Laurent, du

CALACS de Charlevoix et du CALACS Coup de cœur, en plus des co-coordonnatrices à la gouvernance du Regroupement.

### **COMITÉ INTERSECTIONNALITÉ**

Le Comité intersectionnalité était en voie de formation en 2022-2023.

### **LISTE DES CENTRES MEMBRES en date du 31 mars 2023**

- CALACS L'Étoile du Nord
- CALACS du KRTB
- CALACS de l'Est du Bas-Saint-Laurent
- CALACS La Passerelle
- CALACS Entraid'Action
- CALACS de Trois-Rivières
- Lumière boréale – CALACS de Baie-Comeau
- La Pointe du jour – CALACS de Sept-Îles
- CALACS des Rivières Haute-Yamaska – Brome-Missisquoi
- CALACS Agression Estrie
- CALACS L'espoir des Îles
- CALACS Coup de coeur
- CALACS L'Élan
- CALACS L'Ancrage
- CALACS Châteauguay
- CALACS La Vigie
- CALAS Outaouais
- CALACS Vallée de la Gatineau
- CALACS Rive-Sud
- CALACS de Charlevoix
- CALACS du Saguenay
- CALACS Entre Elles

# QUELQUES MOTS SUR LA DERNIÈRE ANNÉE...

## ASSISES DE LA NOUVELLE STRUCTURE

Le Regroupement s'étant récemment doté d'une nouvelle structure participative, le travail se poursuit pour en jeter les assises de gouvernance et d'éthique. Des règlements généraux adaptés à la fin du fonctionnement en Collective ont pu être entérinés en assemblée générale, tandis que le Comité vigie s'est vu confier le mandat de rédiger une proposition de charte éthique et solidaire afin d'encadrer un climat associatif sain et valorisant.

## LA NÉCESSITÉ INTERSECTIONNELLE

L'agente à l'intersectionnalité ayant pris un congé sans solde de plusieurs mois, certaines de ses activités ont été mises en veilleuse, dont la création du Comité intersectionnalité. Durant son temps à l'emploi, l'agente a choisi de prioriser la refonte des politiques de conditions de travail.

Un point fort de l'année 2022-2023 a été la présentation-validation de la recherche « Le renouvellement des pratiques féministes face à la nécessité intersectionnelle ».

Après des années d'observations, d'entrevues et d'analyse documentaire, nos chercheuses partenaires de l'UQAM ont pu présenter aux membres les fruits de la seconde et dernière phase de la recherche dans le cadre de deux web-jasettes. Cette formule leur permettait de présenter les résultats et de recevoir les réactions des membres afin de savoir si elles percevaient l'état des choses de manière similaire. La recherche s'intéresse aux revendications politiques portées par le Regroupement, aux structures internes et organisationnelles, de même qu'aux dynamiques de pouvoir et à la gestion collective. Les chercheuses ont étudié des procès-verbaux et participé à des rencontres du Regroupement, en plus d'interviewer plusieurs travailleuses présentement et antérieurement à l'emploi, par rapport à l'équipe de la permanence,

sa relation avec les membres et son instance décisionnelle ainsi que l'état des pratiques intersectionnelles dans le cadre de la restructuration.

Les résultats démontrent que l'intersectionnalité n'a pas été prise en compte durant le processus de restructuration; une attention élevée sur les enjeux régionaux est parfois mise en opposition avec les enjeux des personnes minorisées. La vulnérabilité du poste d'agente à l'intersectionnalité a aussi été nommée de par son rôle de gardienne du senti oppressif pour l'ensemble du Regroupement, tout en vivant elle-même ces oppressions. Parmi les autres constats figurent aussi la perte de relations avec des partenaires en raison des positions politiques du Regroupement ainsi que des réflexions sur l'efficacité de la clarification des malaises en situation de dynamiques de pouvoir ou de conflits politiques.

La recherche soulève heureusement des pistes de solutions amenées par les personnes questionnées, dont la répartition du volet intersectionnalité sur la planche de travail de plus d'une travailleuse et l'augmentation du nombre de personnes minorisées en tant qu'administratrices et représentantes pour diversifier les expériences et les perspectives sur nos instances. Il est aussi proposé, comme l'équipe de la permanence l'a fait, de retravailler les politiques de conditions de travail pour ajouter des clauses inclusives tenant compte des réalités diverses des personnes minorisées. Parmi les autres pistes soulevées figurent la mise en place d'un système concret de conséquences aux actions oppressives au sein du Regroupement et une redéfinition des partenariats échus en les percevant comme des alliés de changement et en entendant leurs revendications.

## CHANTIER SUR L'AVENIR DE LA DÉCLARATION DE PRINCIPES

Comme tout mouvement, notre Regroupement est vivant et en évolution constante. Il a vécu une restructuration, des arrivées et des départs, tandis que ses membres continuent de représenter un large éventail de besoins et de réalités à travers le Québec.

L'actualisation de la déclaration de principes avait été identifiée comme une priorité du Regroupement dès sa planification stratégique 2021-2024. L'importance de cet exercice a été réaffirmée par le départ de plusieurs membres dans la dernière année, qui ont nommé un désalignement entre les positions de leur centre et celles du Regroupement.

Le chantier sur l'avenir de la déclaration de principes a donc été ouvert afin de s'assurer que le document rende toujours justice à nos valeurs communes, 13 ans après son adoption. L'ID.ée a d'abord lancé une consultation préliminaire dans l'optique de prendre le pouls de l'ensemble du membrariat, d'en dégager de grandes tendances et de mieux cerner quelles positions mériteraient d'être discutées et ce qui serait le plus propice à des délibérations constructives. L'ID.ée compte soumettre un plan avec échéancier pour tenir des moments de réflexion collective et viser un consensus en assemblée générale.

## L'ÉQUIPE DE TRAVAIL DU RQCALACS

### STRUCTURE

L'équipe de la permanence a continué d'expérimenter un modèle de gestion horizontale, avec le soutien d'une administratrice de l'ID.ée à titre de personne-ressource pour chacune des dyades de co-coordination suivantes:

### GOVERNANCE ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Cette dyade coordonne l'élaboration des plans d'action annuels et stratégiques, s'implique en lien avec la restructuration du Regroupement et veille aux relations avec le membrariat.

### RELATIONS HUMAINES

Cette dyade s'occupe des processus d'embauche et de départs des travailleuses ainsi que de leur intégration lors des entrées et des retours en poste. Afin d'assurer un bon climat de travail, elle veille à la mise à jour des politiques de travail lorsque nécessaire.

### RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Cette dyade est responsable d'assurer le suivi du budget ainsi que d'effectuer la reddition de compte financière. Elle se charge de la prise de contact avec les services de comptabilité ainsi que les fournisseurs. Par la même occasion, elle gère l'approvisionnement des ressources matérielles nécessaires au bon fonctionnement du Regroupement.

### COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Au cours de l'année 2022-2023, l'équipe de la permanence a accueilli des nouvelles travailleuses et s'est agrandie avec l'ouverture de nouveaux postes.

L'équipe de la permanence était composée des postes suivants en date du 31 mars 2023:

- Une agente au volet intersectionnalité et diversité
- Une agente au volet prévention
- Une agente à l'administration
- Une agente à l'analyse des enjeux et incidences politiques
- Une agente aux communications
- Une agente à la vie associative
- Une responsable du Congrès
- Une coordonnatrice du projet en mobilisation des connaissances

# LA VIE AU SEIN DU RQCALACS

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET RENCONTRES SAISONNIÈRES DES MEMBRES

L'évolution du contexte sociosanitaire permettant la reprise des rencontres en présence, l'année 2022-2023 a été le théâtre de retrouvailles avec nos membres.

Les représentantes des centres membres ont pu se réunir sur un total de huit jours pendant l'année dans le cadre de rencontres saisonnières pour s'informer sur les dossiers en cours au Regroupement, bénéficier de moments de formation et échanger sur des enjeux d'actualité en matière de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Les invitations à toutes ces rencontres ont été élargies à au moins deux travailleuses par centre.

- **L'assemblée générale spéciale du 8 juin 2022, tenue par visioconférence**, avait pour objet une clarification des procédures à la demande de centres membres.
- **L'assemblée générale annuelle du 15 juin 2022, à Montréal**, a permis de clore l'année et de poursuivre l'implantation de la nouvelle structure via des modifications aux règlements généraux.
- **La rencontre estivale des 15 et 16 juin 2022, à Montréal**, a inclus des échanges sur des enjeux de gestion dans les centres (listes d'attente, roulement et croissance des équipes), de même que sur des thèmes tels que les agressions en contexte d'intoxication et les accompagnements pour exploitation sexuelle. Nous avons également eu le privilège de visionner en primeur le documentaire *Je vous salue salope: La misogynie au temps du numérique* et d'échanger avec la cinéaste Guylaine Maroist.
- **La rencontre automnale des 25 et 26 octobre 2022, à Montréal**, a été l'occasion de tenir les membres au fait des travaux de l'ID.ée, de se former sur des outils de santé

organisationnelle et d'amorcer les réflexions sur l'éventuel élargissement du programme Empreinte à des organismes non membres. Les discussions ont aussi permis d'aborder des thèmes tels que la hausse des demandes d'aide observée chez les jeunes.



- **La rencontre hivernale des 25 et 26 janvier 2023, tenue par visioconférence**, a permis d'échanger à propos des discours haineux et des troussees medicolégales, entre autres, en plus de participer à la validation des résultats de la deuxième phase de la recherche *Le RQCALACS face à la nécessité intersectionnelle* et d'identifier des pistes de transformation de nos pratiques.
- **La rencontre printanière des 21 et 22 mars 2023, à Québec**, a compris une formation sur la gouvernance et la gestion des ressources humaines dans l'après-pandémie, en plus d'un survol des dossiers en cours au Regroupement.
- **L'assemblée générale spéciale du 22 mars 2023, à Québec**, a permis de se prononcer sur l'élargissement du programme Empreinte à des organismes non membres.

## FORUMS, TOURNÉE, ATELIERS ET FORMATIONS

### Forum en ligne – Comment soutenir les personnes migrant.e.s 2SLGBTQIA+ survivant.e.s de violences sexuelles

En avril 2022 s'est tenue une session de co-construction des connaissances animée par Naja Kassir en collaboration avec AGIR dans le cadre de ce forum régional. Ce dernier est le seul forum à s'être réalisé en ligne, en raison d'un des ressacs de la pandémie. En plus d'aborder la question des personnes migrant.e-s LGBTQIA+ survivant.e-s de violences sexuelles, l'événement a permis de tenir des discussions autour des questions d'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans nos centres, de la diversité au sein des équipes, des relations et des interventions auprès des personnes autochtones, de même que des tribunaux spécialisés.

- Les quatre centres participants étaient le CALACS La Vigie, le CALACS de L'Ouest-de-l'Île, le CALACS de Châteauguay et le CALAS de l'Outaouais.

### Forum de Drummondville – Prévention et intervention auprès des populations 2SLGBTQIA+ – Inclusion des personnes non binaires: enjeux et défis



Ce forum régional a eu lieu en juin 2022 à Drummondville. Nous avons eu le privilège d'y accueillir un panel composé des personnes suivantes:

- Anne Lavoie, intervenante à la mobilisation et à la prévention adulte au CALACS de l'Est du Bas-Saint-Laurent
- Émilie Pelletier, coresponsable au sociopolitique du CALACS de l'Est du Bas-Saint-Laurent
- Philie Drouin, responsable des formations, des liaisons communautaires et du développement organisationnel à Divergenres
- Catherine Durocher, directrice du Centre des femmes Le point d'ancrage
- Beck G. Laflamme, responsable du projet inclusion – Volet diversité sexuelle et pluralité des genres à La Débrouille
- Joanne Blais, directrice de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)

Le panel a mis la table pour des discussions entre CALACSiennes qui ont suivi en après-midi. Les participantes ont dit repartir la tête pleine de belles réflexions à continuer dans leur centre respectif.

- Les cinq centres participants étaient le CALACS Agression Estrie, le CALACS Entraid'Action, le CALACS La Passerelle, le CALACS des Rivières Haute-Yamaska – Brome-Missiquoi et le CALACS de Trois-Rivières.

### Forum de Saint-Sauveur – L'intervention jeunesse





- Marie-Claude Dallaire, avocate pour le projet Rebâtir
- Geneviève Beaudin, procureure aux poursuites criminelles et pénales
- Karine MacDonald, criminologue et coordonnatrice de projets au CAVAC de Montréal

Les CALACS impliqués dans l'organisation de forum régional ont constaté que, depuis les différentes vagues de dénonciations, les demandes de soutien proviennent de femmes et de filles de plus en plus jeunes. Ainsi, il a été décidé de consacrer notre journée de réflexion d'octobre 2022 à ce thème. La journée a débuté avec une prise de parole par La voix des jeunes compte, un collectif de jeunes qui luttent contre les violences sexuelles dans les écoles du Québec. S'en est suivie une discussion entre intervenant.e.s issu.e.s de CALACS, d'organismes communautaires et du milieu de la santé. En après-midi, nous avons échangé autour des bonnes pratiques et outils utilisés en intervention jeunesse avec les CALACS de Baie-Comeau et de Lévis.

- Les trois centres participants étaient le CALACS L'Ancre, le CALACS Coup de cœur et le CALACS L'Élan.

### **Forum de Lévis – Accompagnement sociojudiciaire des femmes marginalisées ayant vécu des agressions à caractère sexuel**

Ce forum régional est celui ayant accueilli le plus de centres, avec pas moins de huit CALACS réunis à Lévis en novembre 2022! Les participantes ont pris part à des discussions en formule World Café, en plus d'assister à un atelier autour de la recherche partenariale sur l'accès à la justice pour les femmes davantage marginalisées, présenté par Sarah Thibault. Un panel visant à se mettre en dialogue avec les perspectives du système de justice était composé de:



Le forum s'est conclu sur une note artistique avec un atelier créatif animé par Sophie Ouellet.

- Les huit centres participants étaient le CALACS de Charlevoix, le CALACS Entre Elles, le CALACS L'espoir des Îles, le CALACS de l'Est du Bas-Saint-Laurent, La Pointe du Jour – CALACS de Sept-Îles, Lumière Boréale – CALACS de Baie-Comeau, le CALACS du Saguenay et le CALACS Rive-Sud.



## Tournée des CALACS

Entre octobre 2022 et mars 2023, une quinzaine de centres ont été visités dans le cadre de la tournée organisée par le projet en mobilisation des connaissances. Cette tournée a permis aux CALACS participants d'expérimenter une démarche réflexive en se basant sur leurs pratiques et savoirs internes, de partager leurs outils favoris puis de s'approprier l'Escale – notre communauté de pratique en ligne. La tournée a été, et continue d'être, un moment d'arrêt collectif afin de s'alimenter mutuellement au sein du Regroupement.

Initialement prévue au début du projet en mobilisation des connaissances, la tournée a dû être reportée à plusieurs reprises en raison du contexte sociosanitaire, mais elle vient clore à merveille ce projet d'envergure.

## Formation et panel sur les modèles de gestion (en ligne)

En janvier 2023, nous avons eu accès à une formation sur les différents modèles de gestion présents dans notre mouvement, suivie d'un panel de cinq CALACSiennes venues présenter le fonctionnement de leur propre centre. La formation et le panel ont été animés par Marie Pier Garneau de la coopérative Convergence. Le panel a été l'occasion pour les CALACSiennes de s'exprimer sur le modèle de gestion retenu dans leur centre, ainsi que sur les avantages et défis de chacun. Les CALACSiennes participantes au panel étaient:

- Shana Blanchette du CALACS Rive-Sud
- Marie-Claude Saindon du CALACS de l'Est du Bas-Saint-Laurent
- Marie-Hélène Ouellette du CALACS L'Élan
- Angela Martinez du CALAS de l'Outaouais
- Maggie Fredette du CALACS Agression Estrie

## Formation sur la gouvernance et la gestion des ressources humaines en contexte d'après-pandémie

En mars 2023, nous avons eu la chance d'accueillir Marianne Simard-Veillet et Hélène Jolin de P.A.I.R. pour une formation sur la gouvernance et la gestion des ressources humaines tenant compte du contexte particulier de l'après-pandémie. À la suite de cette formation, les membres ont pu échanger sur leurs réalités, leurs bons coups et leurs défis en lien avec ce thème, notamment sous l'angle de la prévention et de la compensation de la surcharge de travail.



## L'ESCALE - COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES

L'Escale vise à centraliser les informations (nouvelles, événements, ressources documentaires et audiovisuelles, bottin d'organisations, etc.) afin de faciliter les recherches et le dialogue au sein de la communauté travaillant dans le domaine des violences à caractère sexuel. Ses fonctionnalités continuent d'être bonifiées afin que notre communauté de pratique en ligne soit toujours plus facile et agréable d'utilisation. À terme, nous y accueillerons l'ensemble de nos partenaires francophones à l'échelle pancanadienne, mais pour l'instant, L'Escale est réservée aux CALACS, le temps de la peaufiner et de se l'approprier.

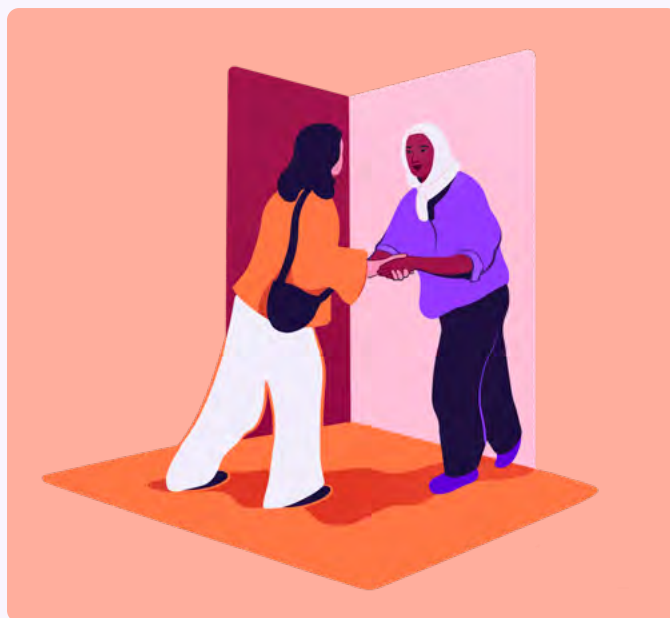
# VEILLE DES ENJEUX EN AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

## ANALYSE DES ENJEUX ET INCIDENCES POLITIQUES

La Loi visant la création de tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle et de violence conjugale a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 26 novembre 2021, en réponse au rapport *Rebâtir la confiance*. L'adoption du projet de loi 92 a mené à l'implantation des projets pilotes du tribunal spécialisé dans les régions de Québec, Granby, Drummondville, La Tuque, Laval, Sherbrooke, Lac-Mégantic, Sept-Îles et Montmagny. Dans le cadre des projets pilotes, des formations sont offertes aux acteurs et actrices du milieu juridique et parajuridique (policière·s, avocat·e·s, etc.) qui sont appelé·e·s à travailler au sein du tribunal spécialisé afin de mieux répondre aux besoins des victimes et survivantes qui choisissent de porter plainte. Dans ce contexte, le Comité analyse des enjeux du RQCALACS a concentré la grande majorité de son temps et de ses réflexions à émettre des recommandations quant à ces offres de formation afin de participer à leur bonification. À la suite des recommandations émises, l'offre de formation a officiellement été lancée par le ministère de la Justice du Québec en février 2023.

Le Comité analyse des enjeux a également participé au dévoilement de la phase 3 du projet de recherche *Justice pour les femmes victimes de violences sexospécifiques: perspectives des actrices et acteurs du système pénal* en novembre 2022. Ayant débuté en 2016, cette programmation de recherche est le résultat d'une collaboration de longue durée entre des chercheuses universitaires (UQAM, Université de Montréal, Université d'Ottawa) et des chercheuses communautaires (le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, le RQCALACS et la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle) dans le

cadre du Service aux collectivités de l'UQAM. Elle vise à explorer l'accès des femmes victimes de violences au système de justice pénale au Québec afin de dégager des pistes de transformation pour mieux adapter le système à leurs besoins et leurs réalités.



Le RQCALACS s'est également impliqué dans le comité consultatif du projet *Renforçons nos communautés* (RNC), élaboré par la Fondation canadienne des femmes en partenariat avec Hébergement femmes Canada. Ce projet a mené à l'organisation d'un Sommet national hybride, en mars 2023, intitulé *Après la crise: Renforçons nos communautés* et financé par le ministère Femmes et égalité des genres Canada. Le comité, consulté de façon significative lors des réunions de RNC, veille à ce que les valeurs féministes intersectionnelles et les principes directeurs soient respectés pendant toute la durée du projet. Dans le cadre de cette participation, le RQCALACS a notamment été appelé à partager son expertise unique concernant les agressions à caractère sexuel lors d'une présentation.

Le Regroupement a également participé à plusieurs rencontres et échangé des communications avec le Groupe de travail national sur les violences sexuelles. Créé le 28 juin 2022 par l'Ending Violence Association of Canada (EVA Canada), ce groupe vise à mettre en dialogue des organismes communautaires de lutte contre la violence sexuelle provenant de diverses provinces et territoires dans le but de coordonner les efforts pour accorder plus de visibilité au problème des violences sexuelles à l'échelle pancanadienne.

Pour finir, des communications ont été entretenues avec différents ministères et organismes tout au long de l'année afin d'offrir des recommandations et des observations ou afin de communiquer des préoccupations et d'insister sur des enjeux qui touchent l'accompagnement et l'aide aux femmes et aux filles ayant vécu des agressions à caractère sexuel. Le RQCALACS a notamment été convié à une rencontre avec le ministre québécois de la Justice, Simon Jolin-Barette, afin d'émettre des commentaires et des recommandations concernant le dépôt du projet de loi 12, qui vise à permettre aux mères victimes de viol de refuser l'établissement de la paternité à l'agresseur ou de la faire retirer, dans le cadre de la réforme du Code civil en matière de droit de la famille. À la suite de cette consultation, le RQCALACS a pris parole en commission parlementaire à l'Assemblée nationale pour faire part de ses recommandations afin de mieux répondre aux besoins des victimes et survivantes d'agressions à caractère sexuel sur les questions de filiation.

## PRINCIPALES COLLABORATIONS ET CONCERTATIONS

Bien que la planification stratégique 2021-2024 priorise la santé interne du Regroupement, les relations avec des partenaires-clés ont continué d'être entretenues et même resserrées.

L'agente à l'analyse des enjeux et incidences politiques a collaboré avec l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes à titre de membre d'un comité-conseil dans le cadre d'une recherche sur les victimes de personnes déclarées non

criminellement responsables pour cause de troubles mentaux.

Le RQCALACS a également maintenu des liens avec le Groupe des 13. Formé dès 1986, le Groupe des 13 est une coalition de groupes, de regroupements et de tables de groupes de femmes qui œuvrent à l'échelle provinciale et régionale à la défense des droits des femmes dans des domaines variés. Ce lieu d'échange favorise la circulation de l'information, le soutien de ses membres et la prise de positions communes. Le RQCALACS a notamment soutenu la revendication du Groupe des 13 pour la création d'un ministère de l'Égalité des genres au Québec.

Le RQCALACS s'est aussi joint à l'Institut national pour l'Équité, l'Égalité et l'Inclusion des personnes en situation de handicap (INÉÉI-PSH) afin de souligner les cinq ans du mouvement #MoiAussi (#MeToo). L'INÉÉI-PSH est un organisme national à but non lucratif adhérant à la représentation du handicap telle que définie par la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) de l'ONU, en parfaite adéquation avec l'approche du Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH).



Finalement, le RQCALACS a apporté un soutien ponctuel au collectif La voix des jeunes compte. Ce groupe est composé de filles et de jeunes femmes âgées de 11 à 21 ans qui se mobilisent depuis plus de cinq ans pour lutter contre les violences sexuelles dans les milieux scolaires à travers le Canada. Elles exhortent notamment le gouvernement du Québec à adopter une loi-cadre avec un protocole spécifique concernant les agressions à caractère sexuel dans les écoles primaires et secondaires.

Le RQCALACS a également maintenu sa participation à la campagne CA\$\$\$H en tant que membre de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB). Par voie de communiqué et par sa présence à la manifestation régionale du 22 février 2022, le RQCALACS a revendiqué un financement équitable, à la hauteur des besoins, qui suit l'augmentation des coûts et qui respecte l'autonomie des groupes communautaires.

## PROGRAMME EMPREINTE

L'un des projets phares du Regroupement depuis plusieurs années est le programme Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel, le fruit d'un travail de co-construction avec les professeures-chercheuses Manon Bergeron et Martine Hébert (UQAM).

Le programme Empreinte, destiné aux jeunes du secondaire et aux adultes qui les entourent, vise à prévenir les violences sexuelles et à réduire la tolérance sociale face à celles-ci. Le programme consiste en six ateliers en classe animés par des intervenantes des CALACS, une formation au personnel scolaire ainsi que des capsules vidéos adressées aux parents. Les objectifs et les contenus sont harmonisés aux apprentissages prévus par le ministère de l'Éducation en matière d'éducation à la sexualité.

### Comité de suivi

Le Comité de suivi Empreinte a comme mandat de veiller à la pérennité du programme à travers plusieurs actions, soit l'élaboration de stratégies, la veille des enjeux liés aux apprentissages

obligatoires et à la violence sexuelle chez les jeunes et le suivi des demandes de formation et des embûches rencontrées lors de l'implantation du programme.

Le Comité de suivi s'est rencontré à neuf reprises via Zoom pour une durée approximative de près de 30 heures de travail. Un processus de réflexion a été entamé afin d'évaluer la possibilité d'autoriser des organismes non membres à animer le programme Empreinte. Les représentantes des CALACS membres se sont rassemblées à deux reprises, soit en octobre 2022 et en janvier 2023, afin de discuter des enjeux entourant un éventuel élargissement du programme. Les membres ont finalement eu l'opportunité de se prononcer en assemblée générale spéciale le 22 mars 2023, où il a été décidé que le programme Empreinte resterait un programme spécifique aux CALACS membres.

En juin 2022 a eu lieu la première formation destinée aux animatrices du programme depuis maintenant plusieurs années. Une quinzaine d'intervenantes à travers la province ont pu se rassembler à Montréal afin de se familiariser avec le programme Empreinte et ainsi être davantage outillées à donner les animations dans leur région.

Afin de favoriser plus de moments de partages, cinq rencontres « Cafés Empreinte » ont eu lieu pour que les intervenantes puissent venir échanger entre elles sur les défis rencontrés lors de l'animation des ateliers. Les ateliers 2, 3, 4, 5 et 6 ont pu être couverts jusqu'ici.

Une rencontre interCALACS a également été organisée en octobre 2022 à propos des embûches rencontrées en termes de gestion du programme. Certains centres membres ont de la difficulté à entrer dans les écoles, tandis que d'autres manquent de ressources pour répondre à l'ampleur des demandes venant des écoles de leur région.

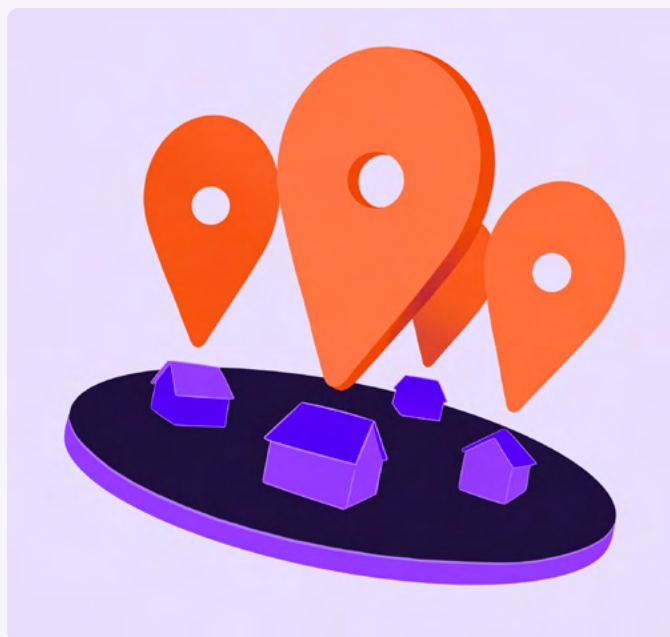
De manière plus généralisée, les centres membres peinent à donner la formation au personnel en raison du manque de temps des personnes employées dans les milieux scolaires. Le moment d'échanges entre centres membres a

été apprécié pour se pencher ensemble sur ces différents défis.

Finalement, le comité et l'agente au volet prévention du Regroupement ont participé à plusieurs rencontres avec le Secrétariat à la condition féminine afin de discuter des enjeux entourant le programme actuel et de son avenir pour les prochaines années.

### **COMITÉ DE SUIVI ÉLARGI**

Ce comité est composé de l'agente au volet prévention du RQCALACS, des membres du Comité de suivi Empreinte et de représentant.e.s du Secrétariat à la condition féminine, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Justice ainsi que du



# RAYONNEMENT DU RQCALACS

## JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE FAITE AUX FEMMES

Nous avons souligné cette année la 41<sup>e</sup> édition de la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes, sous le thème *Se parler, en parler: vers une culture du consentement*.

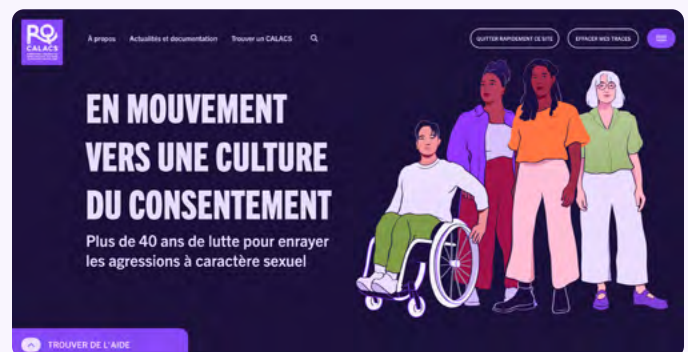


À travers le Québec, les CALACS ont organisé des marches, des expositions et bien d'autres activités afin d'inviter l'ensemble de la population à tendre vers une culture du consentement qui favoriserait des attitudes saines et égalitaires face à la sexualité et où plus aucune forme de violence ne serait minimisée. Pour ce faire, le consentement doit à la fois se trouver à la base de nos relations et être abordé avec sérieux à l'échelle de la société – deux niveaux de dialogue mis en exergue par le choix de slogan.

Le RQCALACS a traduit le thème de cette année vers l'anglais, l'innu-aimun et l'atikamekw, produisant du matériel de campagne dans pas moins de quatre langues.

## NOUVEAU SITE WEB

Le RQCALACS a également procédé à une refonte de son site web, maintenant mis à jour avec l'identité visuelle adoptée à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation. Cette vitrine en ligne garde son objectif de rendre les renseignements sur le Regroupement et les CALACS toujours plus accessibles et de rediriger rapidement les victimes et survivantes vers les ressources appropriées.



## PRÉSENCE MÉDIATIQUE

La responsable aux communications a accordé cette année plus d'une trentaine d'entrevues à différents médias québécois, canadiens et français. À travers ces prises de parole et autres sorties publiques, le Regroupement a pu faire rayonner son travail ainsi que celui de ses membres en matière de lutte contre les violences sexuelles.

Parmi les principaux enjeux abordés:

### **Le mouvement #MeToo, qui célébrait ces cinq ans au Québec**

L'Actualité, *#MeToo doit être plus inclusif des femmes en situation de handicap, selon des groupes de femmes*

Le Devoir, *Les avancées à «géométrie variable» du mouvement #MoiAussi*

24 heures, *5 ans après le début du mouvement #MeToo, qu'est-ce qui a changé?*

### **La place des violences faites aux femmes et aux filles dans les débats électoraux des élections provinciales**

24 heures, *Violences sexuelles, féminicides, inégalités: devrait-on créer un ministère des Droits des femmes?*

### **L'affaire Julien Lacroix**

Journal de Montréal, lettre ouverte, *Pour en finir avec le mythe des monstres*

### **Le tribunal spécialisé en matière de violences sexuelle et conjugale**

24 heures, *Tribunal spécialisé en violences sexuelle et conjugale: Simon Jolin-Barrette a-t-il raison de s'en vanter?*

## **AUTRES PRISES DE POSITION**

Le volet des communications externes du Regroupement a mis en place différents plaidoyers visant la mobilisation des CALACS membres autour de revendications féministes communes.

## **12 jours d'action contre les violences faites aux femmes et aux filles**

À l'occasion des 12 jours d'actions contre la violence faite aux femmes qui se déroulent chaque année du 25 novembre au 6 décembre au Québec, nous avons développé une trousse de revendications solidaires destinée aux membres du Regroupement. Sous le thème *Le pouvoir d'agir: De la parole aux actions*, cette trousse visait un appel à l'action autour de quatre grandes thématiques:

### **Les politiques publiques**

- **Création d'un ministère des Droits des femmes et de l'Égalité au Québec:** À titre de membre actif et fondateur du Groupe des 13, le RQCALACS appuie la demande de mise sur pied d'un ministère des Droits des femmes et de l'Égalité afin de se doter de moyens politiques. Nous soutenons cette revendication en vue d'une véritable égalité pour toutes les femmes au Québec, pour que les enjeux concernant les violences et les inégalités genrées soient traités de manière transversale dans l'élaboration de politiques publiques.
- **Le tribunal spécialisé en violences sexuelles et conjugales au Québec**  
Le RQCALACS revendique une formation obligatoire pour l'ensemble des juges qui vont siéger au tribunal spécialisé. À l'heure actuelle, les juges n'ont pas d'obligation de suivre une formation sur les violences sexuelles et conjugales dans l'exercice de leurs fonctions. En effet, selon la loi, « toute personne qui se porte candidate à la fonction de juge doit s'engager à suivre, si elle est nommée, le programme de perfectionnement sur les réalités relatives à la violence sexuelle et à la violence conjugale établi par le Conseil de la magistrature ». Or, cette obligation ne vise que les nouveaux et nouvelles juges et non pas ceux qui sont déjà en exercice.

- **Financement durable et suffisant des organismes communautaires au Québec:** Le RQCALACS appuie les revendications formulées par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, dans le cadre de la campagne CA\$\$\$H. Le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) et le budget 2022 n'ont pas répondu aux besoins des organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS). En effet, le PAGAC n'a injecté que 37,1 M\$ pour le financement à la mission de 3035 OCASSS, et seulement 3 M\$ s'ajouteront à l'an 2, et rien de plus pour les trois dernières années du Plan. Il en faudrait dix fois plus, soit 370 M\$, pour réellement répondre aux demandes.
- **Accès à l'avortement:** Le RQCALACS demande au gouvernement du Québec d'agir sans délai afin de garantir, à toutes les femmes qui vivent au Québec, le bénéfice des services de santé assurés par les régimes publics d'assurance maladie et d'assurance médicaments ainsi que de tout autre programme et service du gouvernement du Québec dans l'ensemble des régions, pour les interventions liées à la grossesse, l'accouchement et la période postnatale, incluant les suivis et la prise en charge d'éventuelles complications; la planification familiale, l'interruption de grossesse ainsi que tous les soins et suivis y étant liés; la prévention, le dépistage et le traitement des infections transmissibles sexuellement et par le sang; et le traitement du cancer du col de l'utérus et d'autres cancers du système reproductif.

## La santé des femmes et des filles

- **Violences gynécologiques et obstétricales:** Le RQCALACS se positionne fermement contre les violences gynécologiques et obstétricales qui peuvent représenter des violences à caractère sexuel. Le RQCALACS souhaite également rappeler les points suivants au Collège des médecins: selon le code déontologique et la loi, (1) « le médecin doit, sauf urgence, avant d'entreprendre un examen, une investigation, un traitement ou une recherche, obtenir du patient ou de son représentant légal, un consentement libre et éclairé », (2) personne ne donne un consentement implicite à un médecin pour procéder à des examens physiques quelconques simplement en prenant rendez-vous et (3) chaque examen ou intervention ne peut se faire sans obtenir un consentement explicite, libre et éclairé de la part de la personne qui demande la consultation.
- **Trousse médicolégale:** Le RQCALACS soutient fermement que le gouvernement du Québec doit agir maintenant pour rétablir l'accès des victimes et des survivantes de violences sexuelles aux trousse médicolégales: ces personnes ne doivent pas payer les frais de l'incompétence gouvernementale.

## Prévention et éducation

- **Prévention des violences sexuelles chez les jeunes:** Les agressions à caractère sexuel ne cesseront que si un travail de prévention, d'éducation et de sensibilisation est effectué auprès de l'ensemble de la population. Il est donc primordial d'offrir des activités de ce type dans plusieurs milieux, dont les milieux scolaires. Le RQCALACS défend l'importance que les gouvernements s'engagent à prévenir ces violences par l'instauration de protocoles d'intervention et de prévention clairs et uniformes dans l'ensemble des milieux scolaires primaires et secondaires du Québec. Le RQCALACS souhaite également que l'ensemble des intervenant-e-s scolaires soient formé-e-s sur les enjeux des violences sexuelles. Le RQCALACS appelle également les gouvernements fédéral et provincial à reconnaître l'expertise des milieux communautaires sur ces enjeux et à leur offrir le soutien financier nécessaire afin que ces organisations puissent être impliquées de façon durable dans l'élaboration de solutions.

- **Éducation à la sexualité saine et positive:** À titre de membre de la Coalition ÉduSex, le RQCALACS interpelle le gouvernement québécois à entendre les revendications suivantes: augmenter le financement pour une éducation à la sexualité de qualité en donnant aux écoles des moyens financiers suffisants pour bien encadrer les enseignant-e-s et les intervenant-e-s offrant les contenus obligatoires ainsi qu'en octroyant des fonds supplémentaires aux organismes communautaires possédant une expertise en la matière afin de soutenir les écoles dans cet enseignement; et mettre en place une formation initiale, des formations continues obligatoires et des mécanismes de soutien de qualité pour assurer la compétence des intervenant-e-s et leur sensibilité aux différents enjeux abordés.

### **Les conditions socioéconomiques des femmes et des filles**

- **Inégalité salariale:** Le RQCALACS revendique que des mesures concrètes soient mises en place par les gouvernements provincial et fédéral afin que les femmes et les filles aient réellement accès aux mêmes opportunités que leurs homologues masculins sur le marché de l'emploi. Ces mesures devraient comprendre des volets obligatoires d'accès à l'emploi pour les femmes et les filles issues de la diversité culturelle, de la diversité sexuelle ainsi qu'en situation de handicap.
- **Accès au logement:** Le RQCALACS reconnaît que la crise du logement que traversent actuellement plusieurs villes du Québec affecte particulièrement les femmes et peut les placer dans des situations de précarité et de vulnérabilité. Le RQCALACS exhorte les municipalités et le gouvernement provincial à réguler la hausse des loyers et à adopter des

mesures visant à faciliter la construction de plus de logements sociaux et communautaires sur l'ensemble du territoire.

### **Mobilisations du 8 mars 2023**

Pour la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, le RQCALACS a également pris position sur plusieurs enjeux concernant les violences de genre en collaboration avec ses membres et des organismes partenaires.

Avec les organismes membres du G13, le RQCALACS a corédigé une lettre destinée à la ministre de la Condition féminine, Martine Biron, pour dénoncer le rejet du féminisme intersectionnel par le gouvernement caquiste. Cette lettre avait également pour objet une demande de rencontre avec les membres du groupe afin d'obtenir des explications et de lui transmettre nos inquiétudes face à l'absence de reconnaissance pour l'élaboration de politiques publiques adaptées aux différentes réalités des femmes et des filles.

Le RQCALACS s'est également uni à 30 organismes féministes à travers le Canada pour constituer la coalition #FemmesContreLesViolencesArmées à l'occasion du 8 mars. Chapeauté par l'Association nationale Femmes et Droit, cette coalition demande au gouvernement libéral et aux partis d'opposition fédéraux de réintroduire et d'adopter des amendements au projet de loi C-21 afin de définir et d'interdire une fois pour toutes les armes à feu de style d'assaut. En effet, le contrôle des armes à feu est un enjeu féministe puisque l'accès aux armes à feu est l'un des principaux facteurs de risque<sup>1</sup> de violence armée, incluant le féminicide.

Pour consulter la lettre ouverte:

---

1 Lu Y, Temple JR. 2019. *Dangerous weapons or dangerous people? The temporal associations between gun violence and mental health*. Preventive medicine (121): 1-6.



## EN CONCLUSION

L'année qui vient de se conclure a été en bonne partie consacrée aux priorités adoptées par l'ID.ée en matière de gouvernance, de vie associative et d'intersectionnalité. Le Regroupement s'est doté de règlements généraux actualisés et a entamé une vaste consultation sur l'avenir de sa déclaration de principes. La relance graduelle des partenariats et des sorties publiques s'est faite en privilégiant une perspective intersectionnelle. Les réflexions se sont poursuivies pour favoriser un climat associatif sain et valorisant, tandis que la tournée du projet en mobilisation des connaissances a stimulé le partage d'outils entre les membres et l'appropriation de la communauté de pratique l'Escale.

Ces travaux suivront leur cours en 2023-2024. Soulignons que l'année à venir sera aussi le théâtre du premier Congrès des membres depuis le début de la pandémie de COVID-19, une occasion de se retrouver en plus grand nombre, à l'aube d'un important chantier pour l'alignement politique du Regroupement.

